

AVOCAT

Pour la troisième année d'affilée, la revue juridique américaine « Best Lawyers » a établi une sélection de praticiens du droit des affaires en France. Ils sont vingt-trois désignés par leurs pairs et issus de vingt et un cabinets dont neuf sont d'origine étrangère.

# La sélection « Best Lawyers » 2012 des meilleurs avocats d'affaires en France

La revue juridique américaine « Best Lawyers » présente la troisième édition de son palmarès français des meilleurs praticiens du droit des affaires. Cette sélection d'avocats désignés par leurs pairs couronne, cette année, vingt-trois personnalités issues de vingt et un cabinets, dont neuf structures d'origine étrangère.

Quatre avocats distingués cette année l'avaient été dans les précédents classements. Comme l'an dernier, Alain Bensoussan confirme son autorité en droit des nouvelles technologies. Deux autres professionnels déjà primés en 2010 se retrouvent au palmarès : Pierre-Yves Chabert, la star des fusions et acquisitions du cabinet Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, et Jacques-Antoine Robert (droit des biotechnologies) du cabinet Simmons & Simmons. Enfin, l'avocat et académicien Jean-Denis Bredin - cofondateur du cabinet Bredin Prat qui aura, jeudi, quatre-vingt-trois ans - avait lui aussi été cité en 2010.

Nouveauté, trois femmes avocats ont récolté les suffrages de leurs

pairs cette année : Emmanuelle Barbara (droit social) du cabinet August Debozy, Françoise Labrousse (droit de l'environnement) de Jones Day et Béatrice Delmas-Linel (droit des technologies de l'information) du cabinet De Gaulle Fleurance & Associés.

A l'honneur, le cabinet Bredin Prat voit deux autres de ses avocats récompensés : Patrick Dziejowski, une référence en matière de droit des affaires et des fusions et acquisitions ; et Hugues Calvet, un expert incontournable des pratiques anticoncurrentielles. D'autres personnalités à la réputation largement établie figurent, elles aussi, dans la sélection : c'est le cas des stars incontestées du contentieux, Francis Szpiner et Philippe Lefèvre (Lefèvre Pelletier & Associés). Mais aussi de Daniel Payan (cabinet Willkie Farr & Gallagher), un as des opérations de « private equity », de Michel Quéré (Hogan Lovells) pour le droit bancaire, d'Hervé Letréguilly (Shearman & Sterling) pour les marchés de capitaux ou encore de Jérôme Turot en fiscalité.

Une petite dizaine d'autres professionnels se sont taillé une solide réputation dans des domaines aussi précis que le droit de l'aviation, pour Simon Foreman, ou encore le droit des médias pour Christian Valsadamis de chez Taylor Wessing.

### Indications

Pour autant, ce palmarès ne fait évidemment pas l'unanimité. Nombre d'avocats s'interrogent sur la mise en avant de tel ou tel nom. Pourquoi citer une figure légendaire mais aujourd'hui bien moins active qu'auparavant ? Pourquoi les avocats de cabinets français de premier plan ou issus du Magic Circle londonien ne figurent-ils pas dans la sélection ? Comme toujours avec les classements, leur pertinence est contestée. Celui de « Best Lawyer » ne déroge pas à la règle mais donne toutefois, au bout de trois ans, des indications significatives. M. J.

**E** Avocats : le palmarès « Best Lawyers 2012 » sur [lesechos.fr/diaporama](http://lesechos.fr/diaporama)

### LE PALMARÈS « BEST LAWYERS » 2012

NOM DE L'AVOCAT	SPÉCIALITÉ DISTINGUÉE	CABINET
RENAUD BAGUENAUT DE PUCHESSE	DROIT IMMOBILIER	GIDE LOYRETTE NOUEL
EMMANUELLE BARBARA	DROIT SOCIAL	AUGUST & DEBOUZY
ALAIN BENSOUSSAN	DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	ALAIN BENSOUSSAN
JEAN-DENIS BREDIN	ARBITRAGE ET MÉDIATION	BREDIN PRAT
HUGUES CALVET	PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES	BREDIN PRAT
PIERRE-YVES CHABERT	FUSIONS ET ACQUISITIONS	CLEARY GOTTLIEB STEEN & HAMILTON
THIERRY DAL FARRA	DROIT PUBLIC	UGGC & ASSOCIÉS
BÉATRICE DELMAS-LINEL	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS
PATRICK DZIEWOLSKI	DROIT DES SOCIÉTÉS	BREDIN PRAT
SIMON FOREMAN	AVIATION	SOULEZ LARIVIÈRE & ASSOCIÉS
FRANÇOIS HASCOËT	ASSURANCE	HASCOËT & ASSOCIÉS
FRANÇOISE S. LABROUSSE	DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	JONES DAY
PHILIPPE LEFÈVRE	CONTENTIEUX	LEFÈVRE PELLETIER & ASSOCIÉS
HERVÉ LETRÉGUILLY	MARCHÉS DE CAPITAUX	SHEARMAN & STERLING LLP
DENIS MONÉGIER DU SORBIER	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	HOYNG MONEGIER LLP
DANIEL PAYAN	« PRIVATE EQUITY »	WILLKIE FARR & GALLAGHER LLP
GILLES PEIGNEY	FINANCE	WHITE & CASE LLP**
MICHEL QUÉRÉ	DROIT BANCAIRE	HOGAN LOVELLS INTERNATIONAL LLP
JACQUES-ANTOINE ROBERT	BIOTECHNOLOGIES	SIMMONS & SIMMONS
MARC SANTONI	PROCÉDURES COLLECTIVES*	SANTONI & ASSOCIÉS
FRANCIS SZPINER	DROIT PÉNAL	SZPINER-TOBY
JÉRÔME TUROT	DROIT FISCAL	TUROT
CHRISTIAN VALSAMIDIS	DROIT DES MÉDIAS	TAYLOR WESSING LLP

\* LES ÉCHOS / SOURCE: BEST LAWYERS.COM

\* ET RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISE

\*\* PARTI À LA RETRAITE LE 31 DÉCEMBRE 2011